

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 434

Artikel: Les effets du chômage sur les enfants et les adolescents

Autor: Delachaux, V.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les femmes dans les fabriques en Suisse

M. A. de Kaenel, inspecteur fédéral des fabriques pour le 1^{er} arrondissement (Berne-Jura, Fribourg, Vaud Valais, Neuchâtel et Genève), consacre, dans son rapport annuel publié par le Département fédéral de l'Economie publique, un chapitre au travail des femmes. Pour l'ensemble des fabriques du 1^{er} arrondissement, dit-il, la proportion du nombre des femmes par rapport à celui des hommes n'a pas changé; elle représente le 31 % comme l'année dernière, et comme en 1911 déjà. Dans les années d'activité industrielle particulièrement intense, cette proportion s'est élevée jusqu'à 33 %. Il y eut peu de changements dans la répartition par industrie: l'augmentation constante du nombre des femmes dans l'industrie des machines est compensée par une légère diminution dans d'autres branches. Dans l'industrie du vêtement, où les femmes sont en forte majorité, avec le 78 % de l'effectif total, la proportion n'a pas varié depuis plusieurs années. Si donc, comme on le prétend, la femme occupe de plus en plus des postes réservés autrefois aux hommes, ce n'est pas dans nos fabriques que le fait se produit.

La proportion des ouvrières ayant participé au travail prolongé est un peu plus faible que l'année dernière, ce qui provient de ce que l'augmentation du travail prolongé s'est produite surtout dans les industries où les femmes sont en minorité.



Les Femmes et la Société des Nations

Coopération intellectuelle

Une soirée d'été sur une terrasse où les grands arbres montent en sombre masse contre un ciel étoilé.

Quelques femmes se sont réunies après les heures d'action et d'étude, pour parler ensemble des événements mondiaux qui répandent l'inquiétude, voire l'angoisse. De tous côtés le public ne cause-t-il pas de dangers de guerre, de polémiques haineuses, d'armements à outrance?

Pourtant, depuis un certain temps, il semble que ce même public commence à saisir que la clef du problème de la paix réside dans le désarmement moral, qui n'est pas simplement un terme vague et flottant, mais un but précis de redressement moral, devant s'étendre au foyer, à l'école, aux affaires, à la politique, bref à tous les rapports entre humains.

Non seulement, il faut abolir l'esprit d'antagonisme, mais encore faire naître un esprit de compréhension mutuelle entre toutes les catégories d'hommes.

Or, n'est-ce pas un des buts essentiels de la S. d. N. de débarrasser la pensée des



LE BUREAU TEMPORAIRE DE GENÈVE DE l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

est ouvert dès le 3 septembre tous les jours (dimanche excepté) de 14 heures à 18 heures dans les locaux du

Comité International féminin pour le Désarmement

6, rue Adhémar-Fabri Tél. 24.367 (Place des Alpes, entre les hôtels Beau-Rivage et Richemond)

Renseignements. — Adresses. — Cartes d'entrée pour l'Assemblée de la S. d. N. — Journaux féministes. — Thé. — Réunions familiales. — Organisation de causeries, de conférences, sur des questions internationales d'intérêt féminin.

préjugés, des hostilités, des ignorances, de la fortifier par une entente et une connaissance largement humaine?...

C'est à propos de ces idées que les femmes réunies chez la rédactrice du *Mouvement Féministe* discutent sur les travaux de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle, qui tient alors sa session annuelle à Genève, Commission qui avec les Instituts de Paris et de Rome, les Comités d'Experts et les Commissions nationales, a pour tâche une œuvre profondément éducative: le réveil d'une conscience mondiale, seul moyen d'obtenir le désarmement moral, précurseur inévitable de la réduction des engins de guerre.

Une des personnes présentes évoque Mme Curie, cette vice-présidente de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle qui restera non remplaçable. Depuis la création de la Commission Intellectuelle, Mme Curie s'était adonnée à cet effort de rapprochement des esprits par la science, les arts, l'éducation. Son intelligence géniale mesurait l'importance de l'interprétation de ces idées justes et généreuses par delà le monde, car en vérité le domaine de la coopération intellectuelle n'est-il pas le passé et toute sa culture, le présent, et l'avenir avec toutes les possibilités du génie humain?

Une autre femme enveloppée de son long voile hindou explique le bien et le mal que peuvent faire la presse, la radio, le cinéma, qui sont entrés dans la vie courante de chacun et souvent dirigent les pensées et les actes de ceux qu'ils atteignent. Elle est heureuse d'apprendre que la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle s'intéresse à ces instruments merveilleux, non seulement pour enrayer le mal qu'ils peuvent causer, mais aussi pour les employer efficacement à l'œuvre d'union. Une Canadienne souligne que la Station Radio-Nations, chaque semaine, entre en contact direct avec les pays les plus lointains, fortifiant ainsi les liens par delà l'espace.

Une femme du centre de l'Europe exprime son espoir dans le protocole élaboré par la Coopération Intellectuelle et soumis par la S. d. N. aux différents Etats membres, en vue de favoriser l'emploi de la radiodiffusion pour l'intérêt de la paix. Une Américaine ne cache pas son agréable surprise d'apprendre que la Coopération Intellectuelle ne s'occupe pas uniquement de questions scientifiques et académiques, mais que, enfrant dans

le vif de la vie, elle déploie une vaste activité dans de multiples domaines où les femmes pourront se rendre utiles et surtout dans celui qui se rapporte aux jeunes générations. Un des sous-comités qui semble des plus importants à cette Américaine est le Comité Consultatif pour l'enseignement de la S. d. N. et le développement de l'esprit de coopération internationale, mieux connu sous le nom de Comité des Experts, créé en 1926. Une des personnes présentes, étant justement membre de ce Comité, brosse en quelques mots la bonne marche des travaux et le long chemin parcouru ces dernières années pour l'épuration des livres scolaires, l'échange de jeunes gens de différentes nationalités, etc.... Actuellement il faut redoubler d'efforts, car dans certains pays l'esprit de collaboration mondiale a reculé; puis la crise économique a soulevé le spectre terrible du chômage, atteignant même ceux qui n'ont pu encore essayer leurs forces dans un métier ou une carrière laborieusement préparés. Comment occuper ces loisirs forcés? La Commission Consultative est tombée d'accord pour une méthode d'étude et un plan d'action qui promet des résultats pratiques et non par trop lointains.

Ainsi se passe une soirée d'échange de vues et d'information. Ne faudrait-il pas multiplier ces réunions intimes, où l'on parle à cœur ouvert, sans arrière-pensée, en vue d'une action universelle méthodique et suivie? Ne sont-elles pas le prélude d'un mouvement éclairé et irrésistible qui amènera une civilisation meilleure, car, comme le dit Paul Valéry « la Société des Nations suppose la Société des Esprits ».

L. D.-B.

Pourquoi pas ?

On est encore si peu habitué chez nous à entendre des femmes prendre la parole dans des actes de vie publique, que l'on signale comme une innovation le fait que, lors de la fête du 1^{er} août, la commune de Wülflingen (Saint-Gall) s'est adressée à notre collègue du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage, M^{lle} Ida Weber, pour lui demander le discours patriotique d'usage!

Inutile de dire que M^{lle} Weber s'est parfaitement acquittée de cette tâche.

Revision constitutionnelle et suffrage féminin

Dans la série d'articles qu'il a consacrés dans le Journal de Genève à la revision de la Constitution fédérale, M. le prof. Georges Werner place, sans beaucoup d'optimisme, il est vrai, notre revendication parmi les trois questions importantes relatives à la qualité d'électeur ou à l'exercice du droit de suffrage qui devront être discutées (les deux autres étant celles du vote obligatoire et du délai d'établissement).

La première question est celle du suffrage féminin. Dans plusieurs cantons, le Grand Conseil s'est prononcé en faveur de l'extension du droit de suffrage aux femmes. Mais le peuple — il s'agit évidemment des citoyens du sexe masculin — a toujours, jusqu'ici, écarté cette innovation. Il est cependant certain que la femme n'est pas inférieure à l'homme. Logiquement, en vertu même du principe de l'égalité des citoyens, le droit de suffrage devrait lui être accordé. Contribuable au même titre que l'homme, elle devrait pouvoir, comme lui, exercer son influence sur les affaires publiques. Ces arguments, qu'il est bien difficile de réfuter valablement, se heurtent à une résistance dont il serait imprudent de méconnaître la force. En réalité, une foule d'hommes désirent tout simplement que la femme ne soit pas entraînée dans les luttes politiques. Mais, en Suisse, il y a en outre une difficulté inhérente au caractère fédératif de l'Etat: La confédération est peu disposée à accepter une nouveauté politique dont un ou plusieurs cantons n'ont pas fait, au préalable, l'expérience.

Le sexe faible

Echo de l'Echo... de Paris:

Les femmes n'ont plus rien à nous envier. Au concours général, elles remportent les premiers

prix de dissertation philosophique, de discours français, de grec, de latin, de mathématiques; elles sont premières au concours de l'Ecole des chartes; elles enlèvent les grands prix de Rome. Il nous restait les sports. Suzanne Lenglen nous a montré ce qu'une femme était capable de faire dans le noble jeu de tennis. Hélène Boucher vient de nous prouver, après trois ou quatre autres, qu'elle pouvait lutter contre les as de notre aviation. Le record du monde féminin qu'elle avait établi la veille, elle vient de le battre en le portant à 438 kilomètres 877. Beaucoup d'hommes en feraient-ils autant?



Publications reçues

Publications du Bureau International d'Education

Une femme suisse chef d'orchestre

Fait remarquable dans les annales féminines qu'une toute jeune femme dirigeant avec autorité et compétence un orchestre de 80 musiciens. Nous tenons donc à souligner le grand succès obtenu le 22 juillet 1934, au Casino de Vichy, par M^{me} Carmen Studer-Weingartner, notre compatriote suisse-allemande.

Elle avait choisi un programme écrasant, qu'elle a dirigé par cœur avec une autorité merveilleuse. Apparition sérieuse et distinguée dans son petit tailleur noir, elle monte crânement au pupitre, et, dès les premières mesures de l'ouverture de Léonore de Beethoven, on sent que l'orchestre est électrisé et le public conquis. Elève du grand chef d'orchestre Weingartner, elle en est la vivante réplique, mais avec, en plus, une amabilité et une émotion bien féminines.

L'orchestre de Vichy, qui groupe pour la saison estivale les meilleurs chefs de pupitre de France est captivé par la grâce juvénile de son jeune chef et suit avec précision ses gestes sobres et gracieux: main droite conduisant le temps, main gauche infiniment sensible soulignant chaque nuance, analysant et présentant groupe après groupe pour arriver au sommet lumineux. C'est dans la 5^{me} symphonie de Beethoven, qu'elle donna toute sa mesure. M^{me} Studer a dirigé de nombreux orchestres à Paris, à Vienne et en Amérique; elle fait honneur à notre sexe, et nous saluons avec joie une telle virtuosité de la baguette, qui a su réaliser déjà beaucoup plus que des promesses.

JEANNE NICOLET.

Le *Mouvement* (N^o 427) a déjà publié un portrait de M^{me} Studer-Weingartner.

Les effets du chômage sur les enfants et les adolescents

L'importante enquête faite dans quatorze pays par les soins de l'Union internationale de secours aux enfants est terminée, et le 3^{me} et dernier fascicule a paru, ni moins intéressant, ni

11, MADELEINE, 11
FACE SALLE CENTRALE 6942.X

SES LAINES, SOIES ET COTONS
SES MODÈLES CHICS et ÉLÉGANTS
SES THÉORIES illustrées et gratuites
SES PRIX AVANTAGEUX
SES SPÉCIALISTES RÉPUTÉS

qui vous initieront gratuitement à ces mille finesses de métier qui font du tricotage à la main un... ART.
TIMBRES JAUNES TELÉPH. 52.916

désire trouver dans les feuilles quotidiennes. Elle a déclaré qu'elle n'exprimait pas ses préférences personnelles, mais celles de milliers de femmes, ainsi qu'il ressort des innombrables lettres qu'elle reçoit chaque jour et qu'un véritable état-major de secrétaires est chargé de dépouiller. « Vous serez peut-être surpris d'apprendre, a déclaré la Présidente, que la plupart de ces lettres traitent surtout de tarifs douaniers, de commerce extérieur, de guerre et de paix, de questions sociales, de prêts à l'agriculture, etc. »

« Les journaux continuent à publier des pages consacrées aux frivolités féminines, mais je suis convaincue que la grande majorité de mes semblables n'a plus rien à apprendre à ce sujet et se désintéresse de ce genre de littérature. Il est évident que, quelles que soient ses occupations, la femme doit, avant tout, s'intéresser à son intérieur, mais il conviendrait de donner un autre caractère à la page féminine des journaux. La femme, qui ressent la crise plus que l'homme, a appris à s'intéresser aux questions d'ordre général. Si elle ne s'occupe pas beaucoup de problèmes abstraits comme ceux de la circulation monétaire, elle est directement touchée par les fluctuations des prix. Elle s'intéresse aussi beaucoup aux questions sociales. Il a pu y avoir un temps où les femmes ne lisant que les pages des journaux qui leur étaient consacrées, mais ce temps est révolu. Les femmes d'aujourd'hui lisent toutes les nouvelles d'actualité et jugent les événements d'après leur expérience personnelle et d'une façon très positive. »

L'opinion de Mrs. Roosevelt vaut d'être retenue; elle contient sans doute plus d'une vérité.

No 30: *Travail et congés scolaires*, 109 pages, 3 fr. rue des Marichers, 44. Genève.

Ce volume contient les résultats d'une enquête entreprise par le B. I. E. à la demande du Ministère de l'Instruction publique de la Pologne. 37 pays ont répondu à son questionnaire et nous voici en face d'un document précis dont l'étude est facilitée par des tableaux récapitulatifs et des graphiques. Vacances et jours fériés spéciaux, jours de congés patriotiques, religieux: lorsqu'on additionne tous ces pays d'Europe et d'outre-mer, que cela évoque de joies d'enfants et de décentes de maîtres! De l'autre côté, nous trouvons un nombre de jours de travail bien plus considérable et avec terreux nous constatons que c'est le canton de Vaud qui tient le record de l'obligation scolaire, avec 252 jours de travail par an! Le minimum échoit à l'Irlande, avec 144 à 180 jours; viennent ensuite les Etats-Unis avec 171 jours. La grande majorité des pays signalent 200 à 220 jours d'école. La Suisse est (avec Dantzig) le seul pays où l'école ne fête pas la patrie par un beau jour de congé scolaire.

A. de M.

JOSEF HUNN: *Innerer, nicht äusserer Kampf*. 1 brochure. Edition de l'auteur, Bümplitz.

L'auteur ne rêve rien moins que le royaume de Dieu dans l'Etat. Pour arriver à cet idéal, les autorités devront être choisies parmi les doux et humbles de cœur, et devront faire le vœu de pauvreté.

L'Eglise qui s'est mise au service de la force et de l'argent a renié le Christ dont seuls les faibles, les prolétaires ont le droit de s'appeler les disciples.

A. de M.

moins lamentable que les précédents. Il traite de la situation en Bulgarie, en Finlande, en Hongrie, en Norvège et en France. Nous nous attacherons à reproduire, en les résumant, les conclusions tirées de l'enquête, et concernant les enfants d'abord, les adolescents ensuite.

Enfants

Le chômage des parents n'a pas occasionné un accroissement sensible des maladies infantiles, grâce aux secours apportés par diverses organisations. Mais la résistance des enfants a diminué, leur développement a été retardé et les risques de maladie ont augmenté. Leur moral, en conséquence, ainsi que leur conduite, en ont été fâcheusement influencés. De plus, l'atmosphère familiale tendue, irritée, exaspérée, parfois mélancolique ou désespérée, l'absence d'autorité et aussi de soins de la part des parents et le sentiment de dépendre de la charité publique pour les nécessités de la vie, créent chez l'enfant un fâcheux complexe d'infériorité.

Il est certain, par conséquent, qu'au long-temps que l'atmosphère familiale ne sera pas devenue normale, des institutions telles que l'école, les jardins d'enfants et les secours scolaires devront prendre en main la protection et l'éducation que les parents ne peuvent plus donner à leurs enfants, et devront aussi adapter leurs méthodes à ces devoirs nouveaux.

On peut assurément craindre que, dans ces conditions, les parents ayant perdu leurs fonctions et leurs prérogatives voient diminuer leur autorité. Pour parer à ce danger, il serait bon que les secours aux enfants passent par les mains des parents. Le devoir des écoles est de maintenir et de renforcer l'autorité de la famille, d'amener les parents à partager leur travail d'assistance, en fait, d'instituer une sorte de coopération bien définie de la maison et de l'école.

Adolescents

Il semble prouvé que l'inactivité forcée des jeunes gens les conduit inévitablement à perdre leur équilibre moral. L'assistance matérielle, allocations, assurances, etc., n'est pas un remède. Les seules mesures utiles et rationnelles sont de retarder le moment où les jeunes gens tomberont dans l'inaction, et là où il est impossible de supprimer le chômage, de leur trouver une activité bien définie. Ces mesures peuvent être réalisées des quatre façons suivantes:

D'abord, en retardant le moment de la sortie des écoles; ensuite, en organisant des travaux, de préférence volontaires, ou sinon obligatoires, pour tous les enfants libérés des écoles qui n'ont pas trouvé de situation dans un temps donné. Il faudra aussi insister auprès des bureaux d'orientation professionnelle pour qu'ils envisagent uniquement les débouchés possibles, évitant ainsi de diriger les jeunes gens vers les métiers pour lesquels ils seraient doués, mais qui leur sont fermés actuellement. Les bureaux d'orientation professionnelle devront, pour diriger utilement la jeunesse vers un travail possible qui lui permettra de vivre, se tenir en relation constante et étroite avec toutes les organisations existantes qui étudient le travail et les conditions économiques. Enfin, considérant l'extrême instabilité du marché du travail, il faudra examiner s'il est sage de conseiller l'apprentissage d'un métier déterminé, ou s'il vaudrait mieux donner aux adolescents une sorte de préparation générale leur permettant ensuite d'exercer plusieurs métiers différents au lieu d'un seul. Ils trouveraient ainsi plus facilement des places et s'adapteraient plus aisément à la nécessité de passer d'un métier à l'autre. Il vaudrait la peine d'étudier par quelles méthodes se pourrait donner pareille préparation d'ordre générale.

V., DELACHAUX.

¹ Children, Young People and Unemployment, 3^{me} partie. A l'Union internationale de secours aux enfants, 15, rue Lévrier, Genève. 1934.

Le Congrès international de Morale Sociale

Comme on l'a déjà annoncé, ce Congrès aura lieu à Budapest du 15 au 18 octobre prochain, dans les salles de la Redoute. Le programme indiquant les noms des conférenciers vient de paraître.

Notons que la première question, *Les causes de la prostitution*, sera traitée par le Dr. Mittermaier, ancien professeur à l'Université de Giessen. Parmi les mesures préventives, *L'éducation de la jeunesse* tient une place importante; trois rapporteurs en exposeront les divers aspects. On entendra ainsi un rapport sur *L'éducation sexuelle, morale et biologique*, de Mme le Dr. Paulina Luisi, dont les travaux originaux sur ce sujet sont bien connus. Mme Andrée Colin, de la Section de protection de l'enfance de la Société des Nations, une spécialiste dans ces questions, présentera un travail sur les *Tribunaux pour enfants*. Nous trouvons avec plaisir le nom de

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Corseaux et la Tour-de-Peilz,
le 1^{er} septembre 1934.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre 33^{me} Assemblée générale, à Genève, les 6 et 7 octobre. Avec ces lignes vous recevrez la carte destinée à votre déléguée, qu'elle devra présenter à l'entrée de la séance pour recevoir la carte bleue de vote. Nous vous rappelons que nos statuts ne permettent pas à une déléguée de représenter plus de deux sociétés.

Si vous désirez faire appel à notre caisse de voyage pour subvenir aux frais de votre déléguée, ou si vous désirez faire un don à cette caisse, veuillez vous adresser à notre trésorière M^{lle} H. Dünner, avocate, Vordere Vorstadt, 8, Aarau.

Vous trouverez ci-joint l'invitation de nos sociétés genevoises avec les indications concernant les logements et le programme des journées. Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette Assemblée; dans les temps troublés que nous traversons, il est doublement précieux de maintenir le contact et de raffermir les liens entre nos divers cantons et sociétés.

A l'ordre du jour de cette assemblée figurent deux propositions que nous vous recommandons d'examiner sérieusement, afin de donner à vos déléguées des instructions nécessaires pour la votation.

I. Proposition du Comité:

« L'Alliance nomme une Commission d'Hygiène chargée en particulier de collaborer avec la Ligue suisse contre le péril vénérien. »

Cette proposition vous est faite à la suite d'une demande de la Ligue suisse contre le péril vénérien, qui a estimé nécessaire de faire appel à notre collaboration, pour atteindre plus efficacement dans sa propagande la population féminine. Un membre de la Commission serait déléguée au Comité de la Ligue; celle-ci subviendrait aux frais qu'occasionneraient ces travaux spéciaux.

II. Proposition de l'Association zurichoise pour le Suffrage féminin.

« L'Alliance est invitée, en cas de révision de la Constitution fédérale, à suivre avec attention les dispositions de la nouvelle Constitution sur la situation légale et économique des femmes, et à prendre toutes les mesures propres à assurer et à améliorer cette situation. »

Bien que nos statuts nous prescrivent de res-

ter à l'écart de toute activité politique, votre Comité estime que ceux-ci ne peuvent s'opposer à ce que l'Alliance s'intéresse à une révision de la Constitution qui fixera pour longtemps la situation légale et économique de la femme.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'entrée dans l'Alliance de deux nouvelles Sociétés: l'Association genevoise pour le Suffrage féminin et l'Association féminine d'éducation nationale.

Nous remercions chaleureusement les 29 Sociétés et Centrales cantonales qui nous ont envoyés des dons pour le Bazar international du Congrès de Paris. Ces dons, augmentés encore par cinq envois de particuliers et divers produits alimentaires offerts par quelques industriels, — le tout d'une valeur de fr. 700 environ —, ont été fort appréciés.

Nous attirons votre attention sur le fait que le mandat de votre Comité expire l'année prochaine, et que, selon l'usage, le Bureau passera en Suisse allemande. Nous vous prions de soumettre dès maintenant au renouvellement du Bureau et de vous informer des charges qui lui incombent, afin de ne présenter que des candidates qui ont le temps et qui sont à même de les remplir.

Dans l'espoir de vous rencontrer nombreuses à Genève, nous vous envoyons, chères Alliées, nos salutations cordiales.

Pour le Comité:

La Présidente: A. DE MONTET.

La Secrétaire: F. MARTIN.

LETTRÉ D'INVITATION

Genève, le 21 août 1934.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Les Sociétés genevoises, affiliées à l'Alliance, se font un plaisir de vous inviter à Genève pour l'Assemblée générale, qui aura lieu le 6 et le 7 octobre.

Les Genevoises seront très heureuses de vous accueillir dans leur cité, et elles espèrent que la longueur du voyage n'effrayera pas les Alliées de la Suisse allemande, et que les participantes à l'Assemblée seront très nombreuses.

La situation financière de la plupart des Sociétés féminines n'étant pas très brillante, nous serons obligées de vous recevoir très simplement, et nous vous prions de ne pas vous attendre à de brillantes réceptions. Nous sommes très reconnaissantes au Département de l'Instruction publique de bien vouloir nous céder l'Aula de l'Université pour les séances, et au Conseil administratif de la Ville de Genève de nous prêter le Palais Eynard pour la soirée du samedi.

C'est au local de l'Union des Femmes de Genève — 22, rue Etienne-Dumont — qu'il est

M. Maurice Veillard, le distingué secrétaire du Cartel romand, vice-président du Tribunal de Lausanne, comme rapporteur sur la question: *La lutte contre l'immoralité publique*. Un chapitre important au point de vue de la valeur pratique du Congrès, celui de *La préparation des personnes chargées des œuvres de relèvement*, sera traité par une travailleuse sociale de Grande-Bretagne, conférencière très connue et appréciée dans ce pays.

L'organisation locale du Congrès est dirigée par le Conseil national des femmes hongroises, et plus spécialement par M^{lle} Rosenberg. Le Congrès est placé sous la présidence d'honneur de la comtesse Apponyi. Tout est prévu pour rendre le séjour à Budapest agréable aux congressistes, auxquels les chemins de fer hongrois accordent une réduction sur les prix des billets.

Nous engageons très vivement les personnes qui désirent de plus amples informations à demander le programme du Congrès au secrétaire, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève. Nous rappelons que les dons, même les plus minimes, sont reçus avec reconnaissance à la même adresse.

M. S.

A travers les Sociétés

Un détail.

L'Ouvroir de l'Union des Femmes de Genève vient de faire une perte sensible en la personne de Mme Juliette Imhoff, sa collaboratrice dévouée depuis quinze ans. Chargée de la direction du magasin comme de celle de la surveillance du travail M^{lle} Imhoff se trouvait de la sorte en contact direct à la fois avec les clientes de l'Ouvroir et avec les ouvrières à domicile, et ce n'est pas trop de dire qu'elle était devenue une amie pour les unes et les autres. Gaie, pleine d'entrain et d'initiative, passionnée pour l'activité de l'Ouvroir qui était pour elle, non pas un gagne-

pain mais une vocation, elle a certes largement contribué au succès de cette œuvre d'entraide et de solidarité féminine, et son décès prématuré laisse un vide terriblement difficile à combler.

Un stupide accident de bicyclette, il y a sept semaines, a été la cause de ce décès, et c'est après de longues journées de souffrances et une cruelle opération, courageusement supportée, que M^{me} Imhoff est entrée dans le grand repos. Toute la chaude sympathie de celles qui l'ont connue ne manquera pas d'enlourer sa famille si durement éprouvée, et ses collaboratrices, qui ne peuvent se consoler de son départ.

E. Gd.

Carnet de la Quinzaine

Début de septembre:

ZÜRICH: VIII^{me} Congrès de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté.

Ce Congrès discutera en séances privées les tâches et méthodes de la Ligue Internationale en vue de l'évolution politique, sociale et économique du monde.

8 et 9 septembre:

ZOFINGEN: Assemblée de délégués de l'Union Paneuropéenne. (Communiqué spécialement par le groupe féminin bâlois de cette Union.)

10 septembre:

GENÈVE: XV^{me} Assemblée plénière de la Société des Nations.

N. d. I. R.: La date à laquelle nous sommes obligées de mettre sous presse nous empêche malheureusement d'annoncer déjà dans ce numéro à nos principales réunions et rencontres qu'organiseront comme d'habitude à Genève les Associations féminines internationales à l'occasion de l'Assemblée plénière de la S. d. N. Mais toutes celles de nos lectrices que ces réunions intéres-

sent pourront obtenir des précisions à leur égard en s'adressant au Bureau temporaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui se fera un plaisir de les renseigner. (Voir plus haut.)

Un bon nombre de logements gratuits seront mis à la disposition des déléguées; prière de s'adresser, avant le 25 septembre, à M^{me} Fatio-Naville, Bellevue près Genève.

D'autre part, nous vous indiquons les hôtels suivants auxquels les déléguées voudront bien s'adresser directement pour retenir des chambres.

Près de la gare: Chambre et petit déjeuner
Hôtel des Familles à partir de fr. 5.50
Près du lac: Hôtel Métropole
24, Grand-Quai (tram 12) » » 8.—
Aux environs de l'Université:
Hôtel de la Résidence
11, route de Florissant (tram 1) » » 6.25
Hôtel Mirabeau
4, rue de Candolle (tram 1) » » 6.25
Hôtel British
26, Bd. des Philosophes (tram 1) » » 5.50
City Hôtel
4, Rd-Pt de Plainpalais (tram 1) » » 5.—

Nous vous signalons encore la Maison des étudiantes, 20, avenue Henri-Dunant, qui reçoit des voyageuses pendant les vacances universitaires. Prix chambre et petit déjeuner: 3 fr.

Un culte spécial, avec prédication de M^{me} Marcelle Bard, aura lieu le dimanche matin, à 9 heures, au Temple de la Madeleine (tram 12, station place du Molard).

Les déléguées sont invitées à prendre le thé le dimanche après-midi, au « Bon Secours », école privée d'infirmières (avenue Dumas, 15). Prière de vous inscrire sur le bulletin détachable.

Une visite au B. I. T. est prévue, s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions.

En attendant le plaisir de vous voir à Genève, nous vous prions, Mesdames et chères Alliées, de recevoir nos messages les plus cordiaux.

Les Sociétés genevoises:

Union des Femmes.
Ligue des Femmes contre l'alcoolisme.
Société d'Utilité publique des Femmes.
Protection de l'enfance.
Ligue des Femmes abstenentes.
Société de secours mutuel de l'enseignement libre.
Association du lait stérilisé.
Union des Institutrices primaires.
Lycée de Genève.
Eclaireuses.
Ecole sociale pour Femmes.
Association des Femmes peintres et sculpteurs.
Association du Sou Joséphine Butler.
Union chrétienne de jeunes filles.
Association pour l'amélioration du travail ménager.
Ministères féminins.
Amicale des Institutrices enfantines.
Association pour le Suffrage féminin.
Association féminine d'éducation nationale.

sent pourront obtenir des précisions à leur égard en s'adressant au Bureau temporaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui se fera un plaisir de les renseigner. (Voir plus haut.)

École de Puériculture de Genève

CHEMIN DES GRANGETTES Tél. 46.800

Forme nurses et infirmières professionnelles. Grâce à ses relations mondiales, possibilités de situations intéressantes et lucratives. Préparation de la jeune fille à ses devoirs de future maman.

Début des cours : SEPTEMBRE

8347 X Demandez renseignements et prospectus

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération
Semestre d'hiver: 24 octobre 1934 - 29 Mars 1935
Culture féminine générale. Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires d'institutions sociales, Bibliothécaires, Laborantines, Infirmières-visiteuses. Des auditeurs sont admis à tous les cours
Pension et Cours ménagers, cuisine, coupe, etc., au Foyer de l'École (Villa avec jardin). Programme (50 cts) et renseignements par le secrétariat, rue Ch. Bonnet, 6. 8011

Encouragez les mamans
à faire boire
à leurs enfants
LE LAIT
qui sera distribué à l'école
dès le début d'octobre
Le lait, c'est la santé
8172 X

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

INSTITUT JAKUES-DALCROZE

RYTHMIQUE SOLFÈGE IMPROVISATION
Cours populaires du soir ... Cours pour Etudiants et instituteurs
Cours pour enfants (7 à 14 ans) ... JARDIN D'ENFANTS (4 à 6 ans)
(préparation complète à la musique)

Ouverture des Cours: 17 Septembre

INSCRIPTIONS dès le 1^{er} septembre, de 10 à 12 h, et de 15 à 18 h.

